

Martine Mourlon
6 Place des Fauconnières
94200 Ivry sur Seine
Tel : 06 25 18 53 60
Mail : m.mourlon.sga@gmail.com

Ivry le 13 septembre 2019

Séjour raquettes pour 2020.

Le séjour que je propose aura lieu du **7 au 14 mars 2020.**

Nous irons à Ceillac en Queyras dans un VVF.

Nous serons en pension complète par chambres de 2.
Les draps sont fournis, et les lits sont faits à l'arrivée le linge de toilette est également fourni.

- Les activités se dérouleront tous les jours (par demi-journée ou journée suivant météo et moniteur).
- Les tarifs environ 467 euros.
- Ils comprennent :
- Pension complète
- Matériel et moniteurs
- Il faudra rajouter le prix du voyage environ 200 euros

Pour s'inscrire :

- 1^{er} chèque de 100 euros
- Puis 2,3 ou 4 chèques jusqu'au total

Les chèques sont à faire à l'ordre de USI Randonnée et à remettre en une seule fois à l'inscription avec la date d'encaissement

Le solde sera demandé lors du repas que nous ferons avant le départ.

Il est aussi possible de régler tout ou partie en chèques vacances.

Merci de l'indiquer sur le bon de réservation.

Reçois mes amicales pensées.

Martine

Bulletin de réservation au séjour hiver 2020 de l'USI randonnées du 7 au 14 mars 2020 à Ceillac

Nom Prénom : _____

Règlement joint : (entouré le mode ou les modes de paiement utilisés)

_____ Chèques à l'ordre de l'USI randonnée pour montant de _____

_____ Chèques vacances montant de _____

Montant total : 670 €

Adresse mail : _____

Tél : _____